

# AUTOFOCUS ESG JUIN 2022

## FIA

RAPPORT SEMESTRIEL  
30/03/2023

## ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-24-55 du code monétaire et financier.	10 780 099,17
b) Avoirs bancaires	
c) Autres actifs détenus par l'OPC	560 000,00
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	11 340 099,17
e) Passif	-1 935 249,00
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	9 404 850,17

\* Les montants sont signés

## NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
AUTOFOCUS ESG JUIN 2022	C	9 404 850,17	96 262,000	97,70

## ELEMENT DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
<p>A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.</p> <p>Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.</p>	114,62	95,06
<p>C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.</p>		
<p>D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.</p>		
<p>E) Les autres actifs.</p>		

\* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

\*\* Se reporter au d) de l'état du patrimoine

**REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE**

<b>Titres</b>	<b>Devise</b>	<b>En montant (EUR)</b>	<b>Pourcentage actif net *</b>	<b>Pourcentage total des actifs **</b>
Euro	EUR	10 780 099,17	114,62	95,06
TOTAL		10 780 099,17	114,62	95,06

\* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

\*\* Se reporter au d) de l'état du patrimoine

**REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RESIDENCE DE L'EMETTEUR**

<b>Pays</b>	<b>Pourcentage actif net *</b>	<b>Pourcentage total des actifs **</b>
FRANCE	58,44	48,47
BELGIQUE	37,60	31,18
ALLEMAGNE	18,58	15,41
TOTAL	114,62	95,06

\* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

\*\* Se reporter au d) de l'état du patrimoine

## REPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
<b>Organismes de placement collectif</b>		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Autres actifs</b>		
Autres		
<b>TOTAL</b>		

\* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

\*\* Se reporter au d) de l'état du patrimoine

## MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	3 365 221,20	3 885 016,51
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.		
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.		
E) Les autres actifs.		

### INFORMATIONS DIVERSES

**Etablissement dépositaire :** CACEIS BANK FRANCE - 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 - Montrouge Cedex

Le relevé Périodicité Semestrielle détaillé de l'actif est disponible dans un délai de huit semaines à compter de la fin de la période. Il peut être transmis sur simple demande auprès de la société de gestion :

**FEDERAL FINANCE GESTION** - 1 Allée Louis Lichou - 29480 - Le Relecq-Kerhuon

**PORTEFEUILLE TITRES AU 30/03/2023 EN EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	46 183	1 747 564,72	18,58
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>1 747 564,72</b>	<b>18,58</b>
<b>BELGIQUE</b>				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	58 301	3 535 955,65	37,60
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>3 535 955,65</b>	<b>37,60</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE PF 25	EUR	11 984	1 829 956,80	19,46
AXA	EUR	72 125	2 040 055,63	21,69
DANONE	EUR	28 743	1 626 566,37	17,29
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>5 496 578,80</b>	<b>58,44</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>10 780 099,17</b>	<b>114,62</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>10 780 099,17</b>	<b>114,62</b>
<b>Instrument financier à terme</b>				
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>Autres swaps</b>				
NATIXIS 08/07/27	EUR	9 676 200	-150 948,72	-1,60
NATIXIS PEA 08/07/27	EUR	9 676 200	-1 081 745,16	-11,50
<b>TOTAL Autres swaps</b>			<b>-1 232 693,88</b>	<b>-13,10</b>
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>			<b>-1 232 693,88</b>	<b>-13,10</b>
<b>TOTAL Instrument financier à terme</b>			<b>-1 232 693,88</b>	<b>-13,10</b>
<b>Créances</b>			<b>560 000,00</b>	<b>5,95</b>
<b>Dettes</b>			<b>-31 602,87</b>	<b>-0,34</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-670 952,25</b>	<b>-7,13</b>
<b>Actif net</b>			<b>9 404 850,17</b>	<b>100,00</b>